

SESSION 2022 Bac pro Oral de contrôle	SOUS EPREUVE 1
	MATHEMATIQUES ou PHYSIQUE-CHIMIE Cahier des charges

La session 2022 présente des évolutions notables à plusieurs endroits (conditions d'accès, choix des disciplines, grille d'évaluation, rôle des examinateurs, ...). Nous vous invitons à en prendre toute connaissance afin d'informer et de préparer au mieux les élèves.

Certains d'entre vous seront pré-convoqués pour la passation de l'oral. Selon le choix réalisé par les élèves une régulation du nombre de convoqués s'opérera et ce jusqu'à la veille de l'épreuve.

En amont, des sujets sont à préparer pour la passation de ces épreuves (mathématiques ou physique-chimie). Ils peuvent également vous servir pour un temps de préparation des élèves courant juin.

Nous mettons à votre disposition pour cela une trame commune d'écriture de sujets, des sujets 0 et un espace de partage pour une mutualisation des productions.

<https://pia.ac-amiens.fr/applications/postit/>

ACADEMIE AMIENS - IEN MATHS SCIENCES – juin 2022

Textes de référence :

- Décret n° 2021-1524 du 25 novembre 2021
- Arrêté du 25 novembre 2021
- Note de service du 31 décembre 2021 (Bulletin officiel n°4 du 27 janvier 2022)

Date et lieux de l'épreuve :

Le 7 juillet 2022, 10 centres d'oral sur l'académie (AMIENS (x2), ABBEVILLE, SOISSONS, ST QUENTIN, LAON, BEAUVAIS, SENLIS, RIBECOURT, BREUIL LE VERT)

Définition :

L'épreuve de contrôle comporte deux sous épreuves:

- une sous-épreuve 1: le candidat choisit en fonction de sa spécialité de formation entre les 3 ou 4 disciplines suivantes : mathématiques, physique-chimie, économie-droit ou économie-gestion, prévention santé environnement
- une sous-épreuve 2: le candidat choisit l'une des deux disciplines suivantes : français ou histoire-géographie/EMC

Candidats concernés :

L'épreuve orale de contrôle est une épreuve de « rattrapage » qui concerne les candidats ayant obtenu une moyenne globale /20 aux épreuves du premier groupe d'épreuves comprise entre [08 ; 10[et une moyenne à l'ensemble des épreuves professionnelles supérieure ou égale à 10/20.

Pour la sous épreuve 1 :

L'examinateur propose au candidat un tirage au sort parmi un certain nombre de sujets composé ou non d'annexes pour la discipline choisie en amont par ce dernier (mathématiques ou physique chimie). Une fois le sujet tiré, le candidat dispose de 15 minutes pour préparer l'épreuve. Il ou elle prépare une résolution du sujet donné. Une calculatrice est mise à sa disposition. Il n'y a pas d'accès donné à l'informatique.

La durée totale de l'interrogation est de quinze minutes. Cette épreuve est essentiellement orale, elle comporte un exposé et un échange. Il convient d'accorder un temps à ces deux moments.

Le candidat ou la candidate présente son exposé à l'examineur, il explicite le sujet et la problématique à traiter. L'exposé est suivi d'un échange avec l'examineur qui peut élargir et faire préciser certains points. (cf sujets 0 proposés avec des pistes pour mener l'entretien)

Avant sa sortie de salle le candidat donne à l'examineur tous les documents utilisés (sujet, brouillon, ...).

Conception des sujets :

Il n'est pas établi au préalable de « banque de sujets », ni au niveau national, ni au niveau académique. Il appartient aux examinateurs d'élaborer les sujets qui seront présentés aux candidats pour un tirage au sort. Le même examinateur est susceptible d'interroger en mathématiques ou en physique chimie sur différents groupements possibles (limités par centre d'épreuves). En ce sens, chaque examinateur devra concevoir un nombre suffisant de sujets en lien avec ces groupements.

Une trame commune d'écriture de sujets et des sujets 0 se retrouvent sur l'espace de mutualisation des productions. <https://pia.ac-amiens.fr/applications/postit/>

Dans un but coopératif nous avons créé cet espace, mais il est le vôtre, nous ne validerons pas de sujets déposés. Nous vous invitons cependant à réagir entre vous au besoin, et à y déposer vos questions.

Pour ce qui relève de la construction des sujets de **mathématiques ou de sciences physiques**, ils devront être conçus pour cette session 2022 en cohérence avec les 5 compétences de **la grille d'évaluation associée à cette sous épreuve pour les deux disciplines** et les attendus des **nouveaux programmes pour chaque groupement (A,B,C et 1,2,3,4,5,6)**.

Sur les sujets 0 et sur la trame fournie vous trouverez la partie dédiée à l'élève et la partie dédiée à l'examineur contenant des informations utiles pour aider à l'exploitation du sujet et à son évaluation (attendus, questions types, ...).

Nous vous remercions de bien vouloir suivre ce type de démarche afin de faciliter l'utilisation par un autre collègue d'un sujet proposé.

Les sujets comporteront un énoncé relatif à un contexte de la vie courante ou professionnelle avec une problématique associée claire et compréhensible exprimée de préférence sous la forme d'une phrase du type « Le but de ». On limitera le nombre de questions qui s'y rapportent. L'une d'entre elles visera plus spécifiquement à alimenter les échanges autour d'une démarche d'exploration du problème en sciences comme en mathématiques. Pour cela des documents peuvent être fournis en annexe pour faciliter et favoriser la réflexion et prise de parole des candidats (cf sujets 0 présentés en exemple)

Evaluation :

Pour l'évaluation chiffrée, l'examineur s'attache à mesurer, dans les 5 champs de compétences visés, les capacités du candidat à prendre compte l'information, la traiter, l'analyser et la présenter. L'examineur se réfère aux critères d'évaluation définis au préalable en lien avec le sujet (attendus) et établit une note sur 20.

Cette note ne doit en aucun cas être transmise au candidat. Elle se **substituera** à celle qu'il avait antérieurement obtenue sur son relevé de notes.